

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS746

présenté par

M. Le Gac, M. Marion, M. Fiévet, Mme Piron, M. Fait, M. Rousset et Mme Liliana Tanguy

ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.